

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-806/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Travaux publics et du port, un chef de section des Travaux publics de l'Etat.

n° 73-806/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 mai 1973

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1973

Date du numéro
10 juin 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Michel Beaugrard, chef de section des Travaux publics de l'Etat, 6e échelon (indice majoré 376), est, pour compter du 27 avril 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre des Travaux publics et du port, pour servir à la direction des Travaux publics.